



Comment ajouter les zones de tranquillité sur les données topographiques du site www.map.geo.admin.ch/ ?

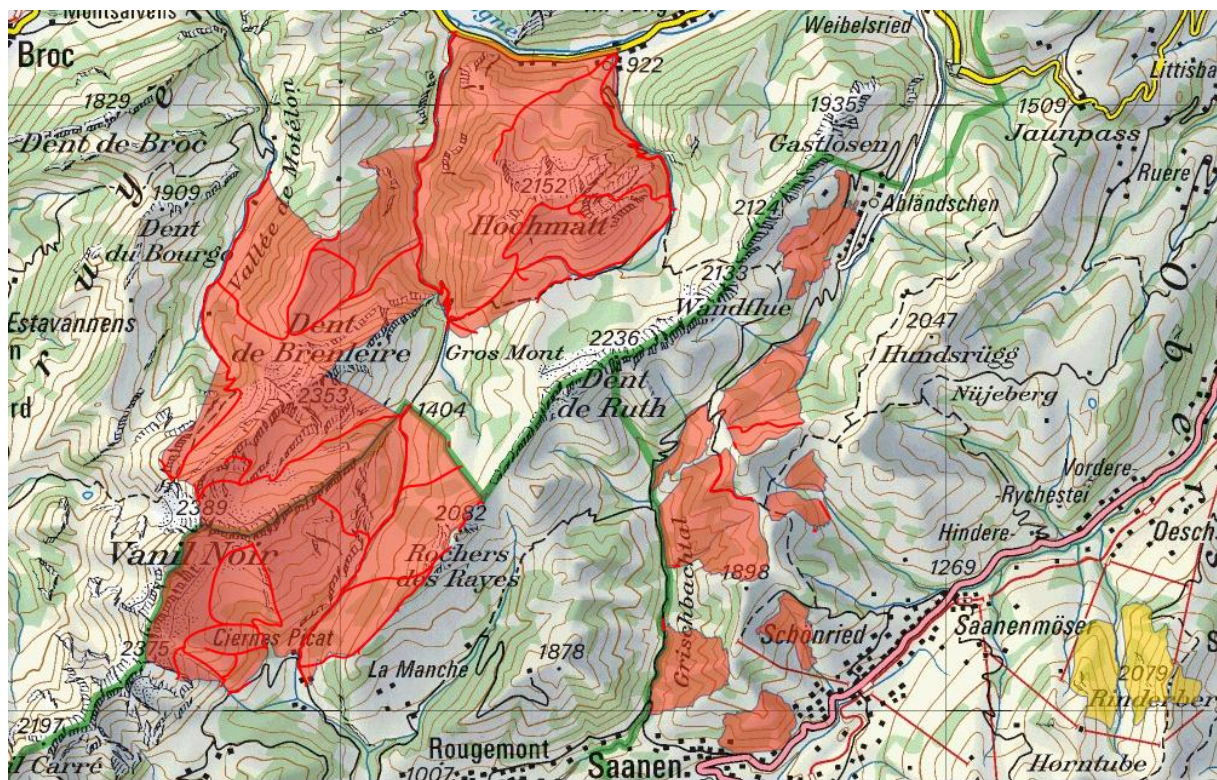
Les différentes zones de tranquillité sont désormais aussi disponibles et mises à jour sur le site www.map.geo.admin.ch/. utiles pour la planification d'une course en hiver et en été.

Voici comment les ajouter au fond de carte topographique :

- 1) Ouvrir votre navigateur web et taper l'adresse www.map.geo.admin.ch/
- 2) Zoomer sur la région voulue avec l'outil zoom ou par double-click,
- 3) Ouvrir le menu en cliquant sur le rectangle gris en haut à gauche
- 4) Dans la liste de menus qui s'affiche ouvrir **Géocatalogue** puis **Nature et environnement** et enfin **Protection de la nature** (cf. image ci-dessous).
- 5) Sélectionner **Zones de tranquillité** et **sites de protection de la faune**



Le résultat devrait ressembler à cela :



Légende

- Contraignant
- Recommandé
- ↗ Chemins / itinéraires autorisés